

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS
M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS

PROCÈS-VERBAL

À la séance extraordinaire sur le Plan triennal d'immobilisation 2016-2018 du conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans tenue le lundi 2 novembre 2015 à 21 h 05 à la salle du conseil municipal située dans le local 216 du centre le Sillon, 337, chemin Royal, étaient présents les membres du Conseil : Lauréanne Dion, Michel Gagné, Gaston Beaucage, Dominique Labbé et Natasha Bouchard St-Amant sous la présidence de la mairesse Lina Labbé. Est également présent le directeur général/secrétaire-trésorier Marco Langlois.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Présentation du Plan d'immobilisations 2016-2017-2018;
3. Adoption du Plan d'immobilisations 2016-2017-2018;
4. Période de questions;
 - Les délibérations et la période de questions de cette séance porteront exclusivement sur le plan triennal d'immobilisations.
5. Levée de la séance.

Ouverture de la séance

La mairesse constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux citoyens présents à la séance.

015-113

Item 1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Lauréanne Dion appuyée par Gaston Beaucage.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Item 2 Présentation du Plan d'immobilisations 2016-2017-2018

Dépôt du plan triennal d'immobilisation (2016-2018)

Voici le programme des immobilisations de la Municipalité pour les années 2016-2017-2018 que je dépose aujourd'hui le 2 novembre 2015 pour adoption par le conseil municipal.

Le but premier d'un plan triennal d'immobilisation est de dresser un inventaire des projets que la Municipalité prévoit réaliser au cours de ces 3 années. Ce plan

établit l'échéancier des projets selon ; l'année de leur réalisation, les sommes à investir et le mode de financement de ces immobilisations prévues par la Municipalité dans ce plan. Le tout évidemment, en tenant compte de l'équilibre entre les besoins de la communauté et la capacité de payer des contribuables.

Au cours de ces trois années, les projets sont présentés individuellement au conseil municipal pour adoption. Cette méthode permettant aux membres du conseil de faire une analyse détaillée de chacun de ces projets. Une décision pour chacun de ces derniers la part dudit conseil pour leur réalisation et financement. Chaque projet doit être présenté et voté, par le conseil.

Il est ainsi possible que des projets soient, ajoutés, retardés ou éliminés en cours d'année.

Voici les réalisations que la municipalité prévoit.

- Entretien des infrastructures existantes (routes, immeubles, équipements, etc.)
- Améliorer les services et la qualité.
- Favoriser le développement économique, culturel et social.

015-114

Item 3 Adoption du Plan d'immobilisations 2016-2017-2018

Attendu que l'article 953.1 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1) stipule qu'une municipalité locale doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la Municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

Attendu que les éléments qui doivent composer le plan d'immobilisation sont définis par la loi;

En conséquence,

Il est proposé par Gaston Beaucage, appuyé de Michel Gagné

Et

Il est résolu

Que le Plan d'immobilisations 2016-2017-2018 est adopté, et qu'il soit statué et décrété ce qui suit:

Programme triennal d'immobilisation (PTI) 2016 - 2018

Projets	Année	Prévision coûts	Subvention taxe d'accise	Subvention Pacte rural	Journée Collecte de Fonds / Contribution Volontaire	Municipalité fonds roulement	Municipalité Budget Courant
Politique							
Familles/Aînés							
Marché artisanal 2	2016-7	6 000 \$		4 800 \$	1 200 \$		
Sillon							
Toiture / dalles	2016	300 000 \$	267 000 \$			33 000 \$	0 \$
*Rentabilisation	2016-7	15 000 \$				15 000 \$	0 \$
Fenêtre	2018	200 000 \$	178 000 \$			22 000 \$	0 \$
Parc de la Tour							
Tables 10	2016-7	6 000 \$			6 000 \$		0 \$
Poubelles 20	2016-7	4 000 \$			4 000 \$		0 \$
Affiche							
Municipale	2016	25 000 \$				25 000 \$	0 \$
Parc de la Tour agrandissement	2016-8	10 000 \$		8 000 \$	2 000 \$		0 \$
Plan urbanisme	2016-8	5 000 \$					
Fabrique							

*Réparation locaux pour commerce et façade centre communautaire le Sillon

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Item 4 **Période de questions**

- Les délibérations et la période de questions de cette séance porteront exclusivement sur le plan triennal d'immobilisations.

5 personnes étaient présentes à la séance.

015-115

Item 5 **Levée de la séance**

La levée de la séance est proposée par Lauréanne Dion appuyée par Natasha Bouchard St-Amant, il est 21 h 15.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

* En signant le présent procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.